

Cabinet de la mairesse  
**Catherine Fournier**



PAR COURRIEL

caroline.duhaime@cmm.qc.ca

Le 28 février 2022

Me Caroline Duhaime  
Secrétaire  
Commission du développement économique, des finances et de l'emploi  
Communauté métropolitaine de Montréal  
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400  
Montréal (Québec) H3A 3L6

**Objet : Consultation sur le projet de Plan métropolitain de développement économique 2022-2031 de la Communauté métropolitaine de Montréal**

---

Me Duhaime,

C'est avec intérêt que je vous sou mets les commentaires de la Ville de Longueuil concernant le Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-2031 de la CMM. Je tiens d'emblée à souligner le travail remarquable effectué ces derniers mois par les membres de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi ainsi que de la Table métropolitaine de développement économique pour aboutir à ce document.

L'élaboration du PMDE arrive à point nommé. Au cours des deux dernières années, l'économie métropolitaine a traversé une zone de fortes turbulences, mais commence tranquillement à se relever. La résilience de nos entrepreneurs et la solidarité du milieu des affaires ont permis à notre économie de résister à la tempête, malgré quelques écueils. La relance économique qui a débuté devra, de la même manière, reposer sur des piliers aussi solides. En ce sens, la collaboration et la concertation sont des atouts sur lesquels le plan devra miser pour réaliser ses objectifs.

Ainsi, en ma qualité de mairesse de la Ville de Longueuil, j'offre donc tout le soutien de notre administration à la mise en œuvre du plan, afin de faire de la région métropolitaine une économie plus productive, plus inclusive et plus verte.

## **Une priorité par-dessus les priorités**

La volonté du PMDE à placer la lutte contre les changements climatiques au sommet des préoccupations en matière de développement économique s'insère en droite ligne avec l'orientation générale de notre nouvelle administration. Nos interventions doivent être réfléchies globalement et s'inscrire dans la durée afin que le Grand Montréal demeure compétitif, tout en respectant les principes d'aménagement et de développement durable. Par cette approche, le plan apporte donc des solutions nouvelles et concrètes permettant d'accélérer le changement face au défi collectif de l'urgence climatique.

À ce titre, je vous informe que notre municipalité procède actuellement à l'inventaire du volume d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur son territoire. Nous souhaitons établir un diagnostic du bilan carbone de Longueuil afin de nous aider dans notre transition vers l'atteinte de la carboneutralité. Il est ainsi primordial de se doter d'une stratégie de développement économique qui s'arrime avec nos objectifs environnementaux. C'est pourquoi notre administration partage entièrement la proposition d'accélérer la transition énergétique de l'économie métropolitaine.

En guise d'exemple, l'objectif du PMDE de favoriser l'accès décarboné aux pôles d'emploi est en parfaite adéquation avec nos efforts, tant à la CMM qu'à Longueuil, pour une densification intelligente du territoire visant le développement et la consolidation de nos grands pôles économiques. À cet égard, l'annonce récente de l'élargissement de l'autoroute 30 entre Boucherville et Brossard pour ajouter une troisième voie par direction dédiée au transport collectif et au covoiturage cadre bien avec cette mesure. Il s'agissait d'ailleurs d'une demande répétée des acteurs économiques de la région et de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS). La Ville de Longueuil continuera d'appuyer de tels projets afin de réduire l'utilisation de l'auto solo et de rendre plus attrayante l'utilisation du transport en commun.

Longueuil se montre aussi très favorable aux efforts qui seront déployés afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et offre son appui dans la volonté d'harmoniser les normes d'efficacité énergétique à l'échelle métropolitaine. D'ailleurs, notre municipalité vise l'exemplarité dans la conception écologique de ses futurs bâtiments municipaux ainsi que pour toutes les rénovations majeures du parc immobilier de son territoire, ce qui concorde avec les objectifs du plan.

## **Miser sur l'économie circulaire et les complémentarités économiques**

Le PMDE vise aussi à élargir et renforcer les projets de symbioses industrielles et d'éco-innovation. Il sera important de soutenir les initiatives d'économie circulaire des municipalités de la CMM. Longueuil et la région de la Montérégie font figure de proue en ce domaine. Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) et le Comité 21 ont reçu dernièrement un financement important via le Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour leur projet *Montérégie circulaire* portant sur l'expansion de la symbiose industrielle. Les retombées de cette initiative, à laquelle s'implique activement Développement économique Longueuil (DEL), seront porteuses et permettront de créer des synergies entre les entreprises participantes.

Une attention particulière devrait ainsi être portée aux projets de ce type en leur accordant le soutien financier nécessaire leur permettant d'améliorer les procédés de production grâce à l'utilisation des technologies propres.

À ce titre, notre administration prévoit dans les prochaines années réviser son approche de manière à planifier stratégiquement le développement du territoire afin de favoriser la transition vers l'économie circulaire, notamment en misant sur une cartographie intelligente des entreprises et de leurs produits dans le but de soutenir un réseau d'occasions d'affaires. Il est à noter que le concept d'économie circulaire va aussi de pair avec l'axe d'intervention 2 du plan qui vise à organiser le territoire économique de manière intelligente et écoresponsable, ce à quoi Longueuil adhère. Nous sommes ainsi pleinement disposés à appuyer toutes démarches mettant en valeur les complémentarités économiques du territoire métropolitain.

### **Rehausser la barre de notre capacité à innover**

Le renforcement de l'écosystème d'innovation décrit à l'axe d'intervention 3 du PMDE est un élément essentiel de notre point de vue. Nous observons que la numérisation reste l'enjeu principal identifié par les entreprises. Le retard en matière d'innovation que nous constatons sur le terrain, et même à l'échelle de la CMM, nous préoccupe grandement. C'est pourquoi nous devons appuyer sur l'accélérateur afin d'accroître l'accompagnement de nos PME dans leur virage numérique.

Pour ce faire, la contribution de nos partenaires stratégiques dans l'accélération de l'implantation de projets numériques sera essentielle. Le Digifab QG, une initiative de DEL et faisant partie du Réseau des centres d'expertise industrielle (RCEI) mis en place par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), a pour mission de guider les entreprises dans leur transformation numérique en leur offrant notamment de la formation ou en les initiant à des solutions technologiques avancées grâce à une approche personnalisée et immersive.

Cet exemple illustre bien tout le dynamisme de l'économie longueuilloise et de son agglomération. Notre administration a d'ailleurs l'ambition de faire de Longueuil la capitale de l'innovation au Québec, notamment par la mise en place d'un centre de développement et d'innovation visant à soutenir les PME dans l'intégration de pratiques innovantes. Nous voyons donc d'un très bon œil l'idée de renforcer l'écosystème d'innovation et nous entendons y jouer un rôle proactif, dans l'optique de rendre l'économie du Grand Montréal plus productive et plus compétitive.

Aussi, si l'on souhaite véritablement rejoindre le peloton de tête des régions métropolitaines nord-américaines, il faut stimuler l'économie du savoir et exercer pleinement notre leadership dans ce domaine. Longueuil a d'ailleurs déposé au MEI un projet de zone d'innovation en aérospatiale. Un lien fort de collaboration doit s'établir entre l'industrie, les institutions d'enseignement supérieur et le milieu entrepreneurial afin de renforcer la recherche et l'innovation et favoriser la croissance économique. Nous encouragerons donc tous les efforts visant le maillage entre nos PME comme les grandes entreprises et les établissements du savoir.

## **Des éléments absents du plan**

Bien que nous soyons satisfaits de la plupart des propositions contenues dans le plan, nous notons quelques éléments qui ne se retrouvent pas dans le document, mais qui auraient tout de même mérité qu'on s'y attarde. En effet, la relance des centres-villes ne figure pas au PMDE, alors que ces derniers ont été durement éprouvés par la pandémie. Ils sont pourtant des lieux privilégiés de développement économique et jouent un rôle prépondérant dans l'attractivité de notre région métropolitaine. Ce sont des milieux de vie à part entière. La revitalisation de nos artères commerciales devrait faire partie intégrante de notre stratégie.

L'achat local est un autre élément que nous considérons important à Longueuil. En favorisant les circuits courts dans la chaîne d'approvisionnement, l'achat local contribue à la réduction de notre empreinte carbone tout en appuyant le commerce de proximité. Également, les entreprises d'économie sociale devraient être davantage valorisées comme créatrices de valeur. La diversification de nos modèles d'affaires serait un atout pour notre région.

## **Mobiliser les partenaires économiques autour du PMDE**

En somme, le plan s'appuie sur des principes de base qui répondent bien aux enjeux d'aujourd'hui. Il devra s'outiller de bons leviers afin de réaliser ses objectifs ambitieux. Pour ce faire, la mobilisation et la collaboration des joueurs économiques seront des conditions clés qui permettront le succès du PMDE. Certaines de ses actions nécessiteront une coordination avec nos partenaires, et ce, à plusieurs niveaux. L'ensemble des acteurs concernés devra être mis à profit dans la production du plan d'action à venir.

Je tiens donc à réitérer l'entière collaboration de la Ville de Longueuil dans la mise en œuvre du PMDE.

Je vous prie d'agréer, Me Duhaime, l'expression de mes plus sincères salutations.

  
**Catherine Fournier**  
Mairesse

cc. Alexandre Parizeau, directeur général de la Ville de Longueuil

Dorreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard et présidente de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi de la CMM